

Département du CALVADOS  
Arrondissement de CAEN  
Canton CAEN 1  
Commune de Verson (14790)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>DATE DE CONVOCATION</b> 28/03/2024	L'an deux mil vingt quatre Le 8 avril à 20h
<b>DATE D'AFFICHAGE</b> 28/03/2024	Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Nathalie DONATIN, Maire.
<b>ENVOI EN PRÉFECTURE</b>	<u>Étaient présents</u> : Mme Donatin, Maire. Mmes Brioul, Delbecque, Lanfranc de Panthou, Perrier, MM. Le Bourgeois, Deau, Joubin, Adjoints. Mmes Grenèche, Hérault, Le Déroff, Letourneur, Roux, Vandercamère-Desmortreux, MM. Bouchard, Courteille, Deloget, Le Rétif, Monsimier, Péru, Pignorel, Simon, Conseillers.
<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>  EN EXERCICE : 27  PRÉSENTS : 22  VOTANTS : 26	<u>Absents excusés</u> : M. Gué a donné pouvoir à Mme Delbecque M. Stoffel a donné pouvoir à Mme Perrier M. Grelier a donné pouvoir à Mme Letourneur M. Fouchet a donné pouvoir à M. Le Rétif Mme Quesnel  <u>Secrétaire de séance</u> : Mme Hérault

### OBJET : VOTE DES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX 2024

Monsieur Deau, maire-adjoint délégué aux finances, propose les taux suivants pour 2024, identiques à ceux de 2023 :

Taxes	Taux 2023	Propositions taux 2024
Taxe Foncière sur le Patrimoine Bâti	50,00 %	50,00 %
Taxe Foncière sur Non-Bâti	39,63 %	39,63 %
Taxe d'Habitation des résidences secondaires	13,50 %	13,50 %

Considérant l'avis de la Commission finances du 26 mars 2024,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'adopter les taux ainsi proposés pour l'année 2024.

La Maire,

  


Nathalie DONATIN